

Compte rendu du conseil municipal du 21 janvier 2021

Etaient présents : PILLOUD Claude, JEUNET Mélanie, BULONE Géraldine, CHEVALIER François, BOUILLET Christian, JARNO Pascal, GRAPPE Bernadette, EPAILLY Stéphane, MICHEL Jean-Paul, SEIBERT Ludovic, DE JACQUELOT Rodolphe, CRETIN Pascal, DURANTON Jacques, ARROYO Gema, BAUDURET Matthieu
Secrétaire de séance : Claude PILLOUD

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu précédent
- Compte-rendu des commissions.
- Modification des rythmes scolaires
- ONF :
 - ✓ Etat d'assiette des coupes 2021
 - ✓ Programme de travaux 2021
 - ✓ Avancement de l'exploitation
 - ✓ Création d'un budget annexe Bois
- Pâturages : Attribution des petites parcelles sans bail.
- Paiement des loyers commerciaux durant leur fermeture administrative.
- Urbanisme :
 - ✓ Lotissement : demandes diverses
 - ✓ Demande achat de terrain hors lotissement.
- Questions diverses.

1/ Approbation du Compte-rendu du 26 novembre 2020

Celui-ci est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions (BOUILLET C – MICHEL JP)

2/ Compte-rendu des commissions :

- ✓ Commission tourisme : une réunion est prévue le 11 février pour travailler sur la gestion de la fréquentation et du stationnement des sites touristiques du Pic de l'Aigle et d'Illay.
- ✓ Commission Communication : une gazette plus étoffée type bulletin municipal paraîtra prochainement.
- ✓ PLUi : le débat sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) aura lieu courant février.
- ✓ Commission travaux : M CRETIN reproche au Maire et adjoints d'avoir décidé des entreprises pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente. Il est clairement répété que des devis servant à déposer des dossiers de subventions ont été établis mais que rien n'est décidé, ni commandé.

3/ Modification des rythmes scolaires

Il est rappelé la demande de certains parents et des enseignantes pour une modification des rythmes scolaires sur 4 jours au lieu de 4.5 jours. 64 % des parents se sont déclarés favorables à la semaine de 4 jours lors du sondage effectué auprès des familles. Le comité de pilotage du PEDT (projet éducatif territorial) s'est réuni et a donné un avis favorable à ce changement.

Après débat, le Conseil Municipal accepte cette évolution, à l'unanimité, et prend note des nouveaux horaires à compter de la rentrée de septembre 2021 (Lundi- mardi- jeudi et vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h).

Le Conseil Municipal rappelle toutefois qu'il faudra être afin ce changement n'ait pas d'incidence néfaste sur la fréquentation de la garderie.

4/ Bois : Une commission bois- agriculture s'est réunie lundi 18 janvier en vue de travailler sur les sujets suivants :

- Etat d'assiette des coupes 2021 : Le Conseil adopte, à l'unanimité l'état d'assiette des coupes de bois pour cette année, proposé par l'ONF suivant le plan

- d'aménagement forestier.
- Programme de travaux 2021 : le Conseil prend note des travaux proposés par l'ONF, décide de consulter des entreprises forestières privées pour comparer les prix et décidera des travaux à effectuer suivant les finances de la commune.
 - Programme de plantation 2021 : l'ONF propose une plantation expérimentale de 6000 plants sur la parcelle 132 composée de différentes espèces (mélèzes, érables, chênes, pin noir, pin douglas, cèdre). Le coût est d'environ 19 000 €, desquels il faut déduire une subvention de 6 000 €. La commission se rendra sur le terrain et étudiera ce dossier pour une prise de décision au plus tard en juin.
 - Avancement de l'exploitation : l'exploitation des chablis est en cours mais a été stoppé par les conditions météorologiques.
 - Création d'un budget annexe bois : permettant une analyse rapide du coût et/ou du rapport de la forêt. Le conseil suspend sa décision dans l'attente d'informations complémentaires.

5/ Pâturages : Attribution des petites parcelles sans bail

Lors de chaque renouvellement du Conseil Municipal, celui-ci a la charge d'allouer l'exploitation des petites parcelles sans bail.

A l'unanimité, le Conseil décide d'attribuer les parcelles aux loueurs et tarifs suivants :

	Parcelles	Loueur	Tarif
Lot 1	ZI 17-ZI66 en partie-ZD118-ZI1-ZH30	Claude PILLOUD	80
Lot 2	Zc44-ZI39a-ZI41b-ZI56-ZI 66 en partie-ZI79	Gaec DES MORILLONS	80
Lot 3	D801-ZH 66	Jean-Claude EPAILLY	50
Lot 4	ZE177 en partie- ZE 240- ZI 2	Christel SIFFERT	30
Lot 5	ZI 81 – ZI 7	Jacques DURANTON	20
Lot 6	ZB 49 – ZB 107	David GIRARDOT	80
Lot 7	ZB 28	Anne-Laure NEGRELLO	90
Lot 8	ZI 25	Christian CRETIN	20
Lot 9	ZD26 -ZD 73	Thierry BOZZONETTI	20

Le Conseil Municipal détermine également quel exploitant sera attributaire des parcelles ZD91 et ZD 127 achetées pour la commune par l'établissement public foncier. Afin de ne pas créer de droit, ces parcelles sont mises à disposition gratuitement pour un an par rotation aux 5 exploitants du village.

En ce qui concerne le parc Derrière les Saillards créé dans le cadre d'un contrat Natura 2000, il est proposé de revoir l'attribution de son exploitation. En effet, suite à la réhabilitation de ce parc du fait des subventions liées à cette réhabilitation, il est obligatoire d'assurer un niveau d'exploitation suffisant. Pour satisfaire cette obligation, l'exploitation de ce parc est attribuée à compter de 2021 au GAEC des Morillons.

6/ Paiement des loyers des locaux commerciaux :

Lors du CM précédent, la question avait été posée de la suspension des loyers des locaux commerciaux communaux du fait de la crise sanitaire et de la fermeture des commerces. Compte tenu des aides d'Etat, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, que les loyers des locaux commerciaux communaux, sont dus même lors de la fermeture administrative.

7/ Urbanisme :

- Lotissement :

- Le Conseil Municipal prend connaissance du plan de bornage du lotissement qui modifie la surface de certaines parcelles.
- Mme DECONFIN et M MEUNIER confirment leur volonté d'achat du lot 11 et de la moitié du lot 10, pour une surface de 1106 m² à 36 €, soit 39 816 €. Une délibération actant cette vente est prise à l'unanimité et acte la signature prochaine d'une promesse de vente.

- M GAVIGNET est intéressé par le lot 9 et l'autre moitié du lot 10 d'une surface de 1198 m². Le conseil prend en compte cette demande.
 - M. Frédéric EPAILLY sollicite l'achat d'une bande supplémentaire, qui entraîne la division du lot 2. Le Conseil Municipal accède à sa demande d'achat d'une surface d'environ 100 m². Le lot 3 sera de 767 m² pour 27 612 € et lot 2 de 659 m² pour 23 724 €.
- Terrain hors lotissement :
- M et Mme CHEVALIER sollicitent l'achat d'une bande de terrain non constructible de 700 m² jouxtant leur propriété. Après débat, il est décidé, à l'unanimité, de leur vendre cette surface à 10 € le m².
 - M et Mme LAROCHE ont accepté la proposition d'achat d'une partie de la parcelle communale ZE 208 (200 m² constructibles à 36 €). Le Conseil prend la délibération nécessaire à cette vente.

Plusieurs géomètres seront consultés pour l'établissement de ces divers bornages.

12/ Questions diverses :

- Location local : Mme MERVILLE a besoin d'un local pour stocker des meubles. Le Conseil accepte de lui louer un petit local – 13 grande rue à compter du 1^{er} février moyennant un loyer mensuel de 20 €.
- Une décision modificative du budget communal est acceptée à l'unanimité afin d'intégrer les opérations SIDEK et sachant que celle-ci est neutre financièrement.